



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/81/21
24 mai 2018

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS



COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Quatre-vingt-unième réunion
Montréal, 18 – 22 juin 2018

PROPOSITION DE PROJET : ALBANIE

Le présent document comporte les observations et les recommandations du Secrétariat sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, quatrième tranche) ONUDI et PNUE

FICHE D'ÉVALUATION DU PROJET - PROJETS PLURIANNUELS

Albanie

(I) TITRE DU PROJET	AGENCE	DATE D'APPROBATION	MESURE DE RÉGLEMENTATION
Plan de gestion de l'élimination finale des HCFC (phase I)	PNUE, ONUDI (agence principale)	64 ^e réunion	35 % d'ici 2020

(II) DERNIÈRES DONNÉES CONFORMÈMENT À L'ARTICLE 7 (Annexe C Groupe I)	Année : 2016	3,74 (tonnes PAO)
--	--------------	-------------------

(III) DERNIÈRES DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DU PAYS (TONNES PAO)	Année : 2017							
---	---------------------	--	--	--	--	--	--	--

Substances chimiques	Aérosols	Mousses	Lutte contre l'incendie	Réfrigération		Solvants	Agent de transformation	Utilisation en laboratoire	Consommation totale par secteur
				Fabrication	Entretien				
HCFC-22					2,99				2,99

(IV) DONNÉES SUR LA CONSOMMATION (TONNES PAO)
--

Valeur de référence 2009-2010	6,0	Point de départ des réductions globales durables :	6,0
-------------------------------	-----	--	-----

CONSOMMATION ADMISSIBLE AU FINANCEMENT (tonnes PAO)			
--	--	--	--

Déjà approuvée :	2,1	Restante :	3,9
------------------	-----	------------	-----

(V) PLAN D'ACTIVITÉS		2018	2019	2020	Total
PNUE	Élimination des SAO (tonnes PAO)	0,06	0	0,06	0,12
	Financement (\$US)	9 605	0	9 605	19 210
ONUDI	Élimination des SAO (tonnes PAO)	0,2	0	0,15	0,35
	Financement (\$US)	32 700	0	25 070	57 770

(VI) DONNÉES DU PROJET			2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Limites de consommation du Protocole de Montréal			s.o.	s.o.	6,0	6,0	5,4	5,4	5,4	5,4	5,4	3,9	s.o.
Consommation maximale autorisée (tonnes PAO)			s.o.	s.o.	6,0	6,0	5,4	5,4	5,4	5,4	5,4	3,9	s.o.
Financement convenu (\$US)	PNUE	Coûts de projet	25 000	0	20 000	0	23 000	0	0	8 500	0	8 500	85 000
		Coûts d'appui	3 250	0	2 600	0	2 990	0	0	1 105	0	1 105	11 050
	ONUDI	Coûts de projet	45 000	0	92 000	0	40 000	0	0	30 000	0	23 000	230 000
		Coûts d'appui	4 050	0	8 280	0	3 600	0	0	2 700	0	2 070	20 700
Financements approuvés par l'ExCom (\$US)		Coûts de projet	70 000	0	112 000	0	63 000	0	0				245 000
		Coûts d'appui	7 300	0	10 880	0	6 590	0	0				24 770
Total du financement demandé soumis pour approbation à la présente réunion (US \$)		Coûts de projet								38 500			38 500
		Coûts d'appui								3 805			3 805

Recommandation du Secrétariat :	Approbation globale
--	---------------------

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement de l'Albanie, l'ONUDI, en qualité d'agence d'exécution principale, a soumis une demande de financement de la quatrième tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH), pour un montant total de 42 305 \$US, soit 30 000 \$US plus 2 700 \$US de frais d'appui d'agence pour l'ONUDI, et de 8 500 \$US plus 1 105 \$US de frais d'appui d'agence pour le PNUE.¹ Cette demande comprend un rapport périodique sur la mise en œuvre de la troisième tranche ainsi que le plan de mise en œuvre de la tranche pour 2018 et 2019.

Rapport sur la consommation de HCFC

2. Le gouvernement de l'Albanie a fait part d'une consommation de 3,74 tonnes PAO de HCFC en 2016 et a estimé la consommation de 2017 à 2,99 tonnes PAO, quantité de 50 pour cent inférieure à la valeur de référence des HCFC aux fins de conformité. Les données de consommation de HCFC pour la période 2013-2017 sont indiquées au tableau 1. Depuis 2012, le HCFC-22 est la seule substance consommée dans le pays, utilisée uniquement dans le secteur de l'entretien des équipements de réfrigération.

Tableau 1. Consommation de HCFC en Albanie (2013-2017, données au titre de l'article 7)

HCFC	2013	2014	2015	2016	2017*	Valeur de référence
tonnes métriques (tm)						
HCFC-22	103,12	29,90	46,97	67,97	54,35	102,3
HCFC-124	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,6
HCFC-142b	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4,6
Total (tm)	103,12	29,90	46,97	67,97	54,35	107,4
tonnes PAO						
HCFC-22	5,67	1,64	2,58	3,74	2,99	5,70
HCFC-124	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01
HCFC-142b	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,30
Total (tonnes PAO)	5,67	1,64	2,58	3,74	2,99	6,00

*Données du programme de pays soumises le 23 avril 2018.

3. La très faible consommation de HCFC en 2014 s'explique par la crise économique. Les importations de HCFC sont toutefois revenues progressivement à des niveaux normaux entre 2015 et 2017. La tendance générale à la baisse de la consommation est imputable à la mise en œuvre du système d'autorisation et de quotas, aux activités mises en œuvre dans le secteur de l'entretien des équipements de réfrigération, et aux activités de sensibilisation stimulant l'introduction des solutions de remplacement du HCFC.

Rapport sur la mise en œuvre du programme de pays (CP)

4. Dans le rapport sur la mise en œuvre du Programme de pays, le gouvernement de l'Albanie a communiqué des données de consommation de HCFC par secteur qui sont conformes aux données communiquées au titre de l'article 7 du Protocole de Montréal.

¹ Selon la lettre du 20 avril 2018 du ministère du Tourisme et de l'Environnement de l'Albanie adressée à l'ONUDI.

Rapport périodique sur la mise en œuvre de la troisième tranche du PGEH

Cadre juridique

5. À l'appui du système d'autorisation et de quotas pour le contrôle des importations et des exportations de HCFC, l'Albanie a mis en place un cadre juridique dont l'application est effective. Le système d'autorisation et de quotas a été élargi pour couvrir les HFC et les mélanges contenant des HFC.

6. La nouvelle législation a été rédigée pour améliorer la lutte contre les SAO et pour fournir une formation appropriée et un système de certification aux techniciens, en conformité avec le règlement F-Gaz de l'Union européenne et le cadre juridique albanais. L'examen du projet de législation et les consultations à ce sujet ont été retardés du fait de la restructuration du gouvernement à la suite d'élections parlementaires. On s'attend à ce que la nouvelle législation entre en vigueur au cours de la mise en œuvre de la quatrième tranche du PGEH.

Secteur de l'entretien des équipements de réfrigération

7. Les activités suivantes ont été réalisées :

- (a) Préparation de deux sessions de formation, destinées à 60 inspecteurs et agents chargés de l'application des lois, sur le suivi et le contrôle des SAO, sessions programmées pendant le deuxième semestre de 2018 ;
- (b) Formation destinée à 25 formateurs et 53 techniciens sur : le système de certification ; les bonnes pratiques de l'entretien ; la récupération, le recyclage et la régénération des frigorigènes ; le confinement des frigorigènes ; et l'entretien des équipements utilisant des technologies de remplacement, notamment des frigorigènes naturels et des HFC ;
- (c) Révision de la procédure de certification de technicien et amélioration du programme d'études et du matériel de formation en vue de cette certification afin de répondre aux nouvelles exigences des critères de certification de l'Union européenne ;
- (d) Mise en place d'une Commission nationale de certification pour les techniciens chargés de l'entretien et organisation d'activités de sensibilisation destinées aux parties prenantes au sujet du système de certification ; et
- (e) Fourniture et distribution aux centres d'entretien d'équipements de récupération et de trousseaux à outils (par ex. 18 dispositifs de récupération, 5 dispositifs de récupération, recyclage et rechargement, dix pompes à vide, 19 détecteurs de fuites, 4 évaseurs et diverses pièces de rechange).

Unité de mise en œuvre et de suivi de projet

8. L'Unité nationale de l'ozone (UNO) a assuré le suivi et la coordination des activités du PGEH pour assurer sa mise en œuvre efficace.

Niveau de décaissement des fonds

9. En date d'avril 2018, sur les 245 000 \$US approuvés jusqu'à présent, 187 417 \$US avaient été décaissés (131 967 \$US pour l'ONUDI et 55 450 \$US pour le PNUE), comme l'indique le tableau 2. Le solde de 57 583 \$US sera décaissé en 2018.

Tableau 2. Rapport financier sur la phase I du PGEH pour l'Albanie (\$US)

Tranche		ONUDI	PNUE	Total	Taux de décaissement (%)
Première	Approuvé	45 000	25 000	70 000	98,6
	Décaissé	44 011	25 000	69 011	
Deuxième	Approuvé	92 000	20 000	112 000	94,2
	Décaissé	85 451	20 000	105 451	
Troisième	Approuvé	40 000	23 000	63 000	20,6
	Décaissé	2 505	10 450	12 955	
Total	Approuvé	177 000	68 000	245 000	76,5
	Décaissé	131 967	55 450	187 417	

Plan de mise en œuvre de la quatrième tranche du PGEH

10. Les activités suivantes seront mises en œuvre entre juin 2018 et juin 2020 :

- (a) Continuation du processus d'examen et de consultation en relation avec le cadre législatif, et ultérieurement mise en application de ce dernier après son approbation (ONUDI) (5 000 \$US) ;
- (b) Organisation de deux ateliers et formation de 30 techniciens de l'entretien des équipements de réfrigération aux bonnes pratiques de l'entretien, à la récupération, au recyclage et à la réutilisation des frigorigènes (PNUE) (8 500 \$US) ;
- (c) Services nationaux de conseil pour fournir un soutien et une formation techniques aux techniciens chargés de l'entretien afin de les aider au niveau de la récupération des frigorigènes, des bonnes pratiques et de la prévention des émissions dans le secteur de l'entretien des équipements de réfrigération (ONUDI) (15 000 \$US) ; et
- (d) Suivi et coordination des activités pour assurer une mise en œuvre efficace (ONUDI) (10 000 \$US).

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT**OBSERVATIONS**Rapport périodique sur la mise en œuvre de la troisième tranche du PGEH*Cadre juridique*

11. Le gouvernement de l'Albanie a déjà émis des quotas d'importation de HCFC de 5,4 tonnes PAO pour 2018, conformément au calendrier d'élimination du Protocole de Montréal.

12. Après avoir constaté que la consommation de HCFC en 2017 était de seulement 2,99 tonnes PAO (50 pour cent de la valeur de référence), le Secrétariat a demandé si un quota d'importation plus bas ne pourrait pas être envisagé pour faciliter la poursuite de la réduction de HCFC. L'ONUDI a répondu que le gouvernement ne prévoyait pas d'imposer un quota inférieur, ce qui nécessiterait un autre acte juridique. La priorité actuelle est de soutenir l'adoption des actes juridiques se rapportant au système de certification.

Secteur de l'entretien des équipements de réfrigération

13. En réponse à la question posée par le Secrétariat au sujet de la durabilité de la formation du personnel des douanes, l'ONUDI a expliqué que l'UNO travaille actuellement avec la direction générale des douanes afin d'intégrer les questions se rapportant aux SAO dans le programme de cours de la formation habituelle et obligatoire des agents des douanes en tant qu'élément du règlement interne destiné aux employés.

14. L'élimination des HCFC en Albanie suit la voie adoptée dans d'autres pays de la région, en particulier ceux de l'Union européenne. Les HFC constituent les principales technologies de substitution actuellement disponibles pour remplacer les HCFC. La réduction de la consommation de HCFC est réalisée grâce à l'application du système d'autorisation et de quotas pour limiter l'approvisionnement en HCFC ; à la promotion des opérations de récupération, de réutilisation, de recyclage et de régénération des frigorigènes ; et à la formation des techniciens aux bonnes pratiques de l'entretien afin de réduire la demande de HCFC-22 et d'améliorer les performances des équipements.

Conclusion

15. Le gouvernement met en vigueur un système d'autorisation et de quotas visant les importations et les exportations de HCFC, et la consommation dans le pays se situe au-dessous de l'objectif de réglementation du Protocole de Montréal et de ce qui est stipulé dans l'accord conclu avec le Comité exécutif. Une formation ainsi que des équipements et des outils de base ont été fournis aux techniciens pour faciliter les bonnes pratiques de l'entretien et la récupération des frigorigènes afin de réduire la demande de HCFC. La certification des techniciens est en cours d'élaboration pour assurer la durabilité à long terme des efforts de développement des capacités des techniciens de l'entretien. La formation des agents des douanes sur les questions se rapportant aux SAO est en train d'être intégrée dans la formation normale du personnel des douanes afin d'en assurer la durabilité. Le niveau de financement décaissé se situe pour la troisième tranche au-dessus du seuil de 20 pour cent (20,5 pour cent) et à 76,5 pour cent pour l'ensemble du PGEH. Les progrès réalisés jusqu'à présent et les activités prévues dans le cadre de la quatrième tranche assureront la durabilité à long terme de la phase I du PGEH.

RECOMMANDATION

16. Le Secrétariat du Fonds recommande que le Comité exécutif prenne note du rapport périodique sur la mise en œuvre de la troisième tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) en Albanie, et recommande également l'approbation globale de la quatrième tranche de la phase I du PGEH pour l'Albanie et du plan correspondant de mise en œuvre de la tranche pour la période 2018-2019, au niveau de financement indiqué dans le tableau ci-dessous :

	Titre du projet	Financement du projet (\$US)	Coûts d'appui (\$US)	Agence d'exécution
(a)	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, quatrième tranche)	30 000	2 700	ONUDI
(b)	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, quatrième tranche)	8 500	1 105	PNUE